



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

chirurgiens-dentistes

Question écrite n° 74996

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la grève tournante des chirurgiens-dentistes. En effet, pour protester contre la non-revalorisation de leurs honoraires, la Confédération nationale des syndicats dentaires (CNSD) a décidé d'entamer, ce lundi, une semaine d'actions. La raison de cette colère des dentistes est bien connue : la revalorisation des soins conservateurs en contrepartie du plafonnement des honoraires des prothèses « préconisés dès 1989 par la commission permanente de la Nomenclature » a été approuvée par le Gouvernement en 1997 avec l'objectif du doublement sur deux ans des soins de caries. Or l'arrêté fixant cette revalorisation « a été abrogé » l'année suivante, en juin 1998, par Martine Aubry et, depuis, tout a été bloqué par Elisabeth Guigou. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre pour donner satisfaction aux chirurgiens-dentistes, et rétablir ainsi la confiance de cette profession dans les pouvoirs publics.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74996

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1848